

2013/5898 - Attribution d'une subvention de 10 000 euros à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône pour le développement et l'animation de la filière de la boulangerie (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 07/10/2013, p. 2123)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de l'attribution d'une subvention de 10 000 euros pour la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie pour le développement et l'animation de la filière boulangerie. Par cette délibération, la Ville de Lyon souhaite poursuivre son soutien à la filière de la boulangerie comme elle le fait pour toutes les filières économiques lyonnaises.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Je ne pensais pas que cette prise de parole tomberait aussi bien dans le débat au Conseil municipal puisque c'est sans aucune difficulté que nous voterons cette subvention aux artisans boulangers.

L'artisanat est le premier employeur du secteur concurrentiel. Il a un poids très important dans le tissu économique. Il a besoin de ce soutien pour son développement car il crée de l'emploi. Dans la période actuelle, c'est important. Et comme chacun le sait, ce sont bien les entreprises qui créent les emplois ! Le rôle des pouvoirs publics est de les soutenir et non de les freiner en alourdissant leurs charges et la fiscalité, comme le fait le Gouvernement actuel, c'est incontestable.

Fin août, le Gouvernement a sorti du chapeau la taxe sur l'excédent brut d'exploitation, intégrée dans le projet de loi de finances 2014, avant d'être remplacée dix jours après, face à la bronca des entreprises. Elle est finalement remplacée par une hausse de la surtaxe, de 5 % à 10,7 %, sur l'impôt sur les sociétés. Les chefs d'entreprises -ou plutôt le grand patronat, comme disent avec mépris certains élus sur les bancs gauches de l'assemblée- eux, en ont ras-le-bol et l'ont dit avec force la semaine dernière à Lyon.

Je vous avoue que j'étais dans les rangs de ces chefs d'entreprises qui dénonçaient la fiscalité et j'ai été surpris de vous voir, Monsieur le Maire, au premier rang, applaudir leur colère. Là aussi, malgré les propos que vous avez tenus tout à l'heure, je suis obligé de reconnaître que d'un côté, vous applaudissez les patrons en colère quand ils disent : « nos gouvernants actuels nous considèrent comme des vaches à lait » et quand ils dénoncent le poids de la dépense publique, et que de l'autre côté vous soutenez le Gouvernement puisque vous votez son budget. C'est bien vous qui avez voté l'augmentation de la fiscalité puisque le budget est à l'origine de l'overdose fiscale actuelle !

C'est difficile de comprendre cette schizophrénie, c'est difficile de tenir deux discours, je suis obligé de le dire, l'un à Paris, l'autre à Lyon. Est-ce que cette année vous allez voter la prochaine loi de finances ? C'est une question que l'on se pose parce que si la facture fiscale des entreprises augmente, celle des ménages aussi n'est pas épargnée. On dénombre plus de 800.000 nouveaux assujettis à l'impôt sur le revenu, et les maires d'arrondissement présents dans cette assemblée savent bien que par dizaines, par centaines, des personnes sont venues en mairies d'arrondissement pour chercher des explications, ne comprenant pas pourquoi avec les revenus qu'ils ont, ils payent des impôts alors qu'ils n'en payaient plus ou qu'ils n'en payaient pas depuis des années. Ils se retrouvent avec des feuilles d'impôts de 400, 500, voire 600 €. Ils n'ont pas pu s'y préparer parce qu'ils ne pouvaient pas prévoir qu'ils allaient être imposés. Le Gouvernement leur ôte le pain de la bouche.

Vous misez sur la métropole pour rationaliser le « mille-feuilles territorial » dénoncé par les chefs d'entreprise, c'est une démarche dans laquelle on vous soutient d'ailleurs. On attend d'en savoir plus pour savoir si on vous soutient à 100 %, mais applaudir avec les patrons est une chose, agir en est une autre, et nous nous posons aujourd'hui la question de savoir où seront les économies de fonctionnement avec la métropole ? Si l'on en juge par votre bilan à la Ville c'est mal parti parce que sous vos mandats, j'ai bien entendu le discours de M. Brumm tout à l'heure sur la hausse modérée, raisonnable, et j'ai bien entendu aussi le discours caricatural : si jamais vous augmentez les impôts, les bâtiments vont tomber en ruines, les enfants ne mangeront plus dans les cantines, ils vont dépérir et peut-être même aller jusqu'à mourir de faim... Il faut arrêter ces débats caricaturaux. Sous vos mandats entre 2002 et 2012, de CA à CA les dépenses de fonctionnement ont augmenté chaque année de presque 1 million d'euros.

Sur la dépense publique comme sur les impôts vous êtes dans une fuite en avant, et malgré une hausse importante des recettes fiscales sous vos mandats, comme il y avait une bonne tenue de l'économie et une bonne attractivité lyonnaise et une augmentation de la population, tout le monde a remarqué le chiffre de 84 % qui trône à la une du magazine Lyon Capitale. Vous continuez malgré cela avec les bonnes vieilles méthodes, les taux d'impôt augmenteront l'année prochaine si les Lyonnais vous réélisent, comme ils ont augmenté de 5 % en 2001 et de 6 % en 2008. Vous l'assumez et c'est bien, mais vous ajoutez en cela des impôts aux impôts et vous faites exactement ce que vous dénoncez, ou ce que vous avez dénoncé, mercredi ou jeudi dernier à propos du Gouvernement.

Ce n'est pas notre vision des choses. Je peux vous dire que pendant la campagne électorale, moi je proposerai aussi 0 % de hausse de la fiscalité. C'est une nécessité absolue, je dirai même que c'est un devoir mais avec un discours clair, c'est-à-dire être capable et avoir le courage de le dire aux Lyonnais : où on fera les économies ? Comment on répartira mieux les charges ? Quels sont les investissements que nous ferons et ceux que nous ne ferons pas ? Comment va-t-on gagner beaucoup d'argent en ayant une vraie politique du personnel et en ayant une vraie réorganisation des services de la Ville ? Je crois que les pistes existent. Ne dites pas que s'il n'y a pas d'augmentation d'impôt il n'y a pas de possibilité pour gérer cette ville. On fera les choses différemment mais on les fera, et je crois qu'on les fera bien.

M. LE MAIRE : Merci bien, cela va me permettre de continuer, parce qu'il faut toujours faire œuvre de pédagogie et continuer à l'expliquer, et en particulier l'expliquer aux Lyonnais.

Le zéro-là, c'est un zéro sur les taux, ou c'est zéro vous n'augmentez pas du tout, vous diminuez pour ne pas avoir les recettes fiscales qui augmentent ? Cela veut dire que vous allez quand même avoir 40 à 50 millions d'euros, donc vous les enlevez déjà des 84 millions d'euros sur lesquels vous vous êtes appuyé puisque c'est l'augmentation spontanée donnée pour une part par la revalorisation des taux au niveau national, puis par le dynamisme des Lyonnais, moi je vais expliquer aux Lyonnais.

Quand il y a plus de Lyonnais dans la ville, et bien il y a plus de Lyonnais qui payent d'impôts, donc cela augmente forcément vos recettes, c'est ça les 84 %. Et puis quand il y a plus d'entreprises, elles payent du foncier bâti et donc, quand on a construit quelques centaines de milliers sinon de millions de mètres carrés, cela permet effectivement d'avoir un certain nombre de recettes. Est-ce que cela suffit pour investir ? Non. Est-ce que -on vous l'a dit tout à l'heure et je ne reviens pas sur la démonstration de Richard Brumm- l'on investit chaque année à peu près 110 millions d'euros ? Pour investir 110 millions d'euros il faut un certain montant de recette, soit endetter considérablement la Ville ce que, moi, je ne ferai jamais parce que c'est aujourd'hui, ce que supportent les Français, - 2.000 milliards de dette. Evidemment, c'est un peu difficile, quelque part à éponger.

Alors à partir de là vous dites : oui mais on fera peut-être des économies sur les dépenses de fonctionnement. De combien auront augmenté nos dépenses de fonctionnement depuis le début de ce mandat ? 1,9 % c'est-à-dire 0,1% de plus que l'inflation. Cela veut dire qu'elles ont été quasiment stables. Vous savez, il y a ce qu'on appelle au niveau national le « panier du maire ». Evidemment il y a aussi des dépenses qui augmentent plus que l'inflation, par exemple les fluides, l'énergie, etc, c'est plus que l'inflation. Le « panier du maire » a augmenté en France de 2,5 % par an. Nous on a eu une augmentation de 1,9 %. Quand on nous dit que c'est là-dessus qu'on va faire les économies de dépenses, et bien non ce n'est pas là-dessus. Ce sera en faisant la métropole, faire en sorte que dans les dépenses sociales entre ce qui se passe au niveau du Conseil général et nous, on puisse faire des économies.

Oui, on peut avoir ce genre d'économies mais ce n'est pas pour des montants qui permettent évidemment de se dispenser de toute recette fiscale. En fait, vous ferez ce qu'on fait toujours pour la plupart de vos amis, vous direz avant : grande promesse je n'augmente pas, et puis après ça tombera comme un couperet. C'est pour cela que le monde actuel souligne que sur ces sujets de l'impôt, les Français renvoient dos à dos les uns et les autres parce qu'ils considèrent qu'on ne leur dit pas la vérité. Vous voyez, l'impôt c'est le désaveu massif des Français mais croyez-moi, ils ne sont pas très tendres avec la gestion qui vient de s'être effectuée et c'est pour cela qu'au départ je fais un certain nombre d'observations.

Je vais sans doute anticiper des débats futurs, lorsqu'on regarde aujourd'hui le niveau des prélèvements obligatoires dans notre pays il est au total à 46,3 % du PIB. La Suède qui est le pays qui, après nous est le plus haut, est à 44,1, l'Allemagne est à 34. Lorsqu'on regarde les prélèvements sur les entreprises, nous sommes à 26,3 % du PIB, la Suède est à 25,1 le Royaume Uni est à 18,1, la Finlande est à 16,8, l'Allemagne est à 15,6.

Lorsque je regarde les taux de marge : ce que les entreprises dégagent comme bénéfices. En France le taux de marge est à 28,6, la moyenne en Europe à 38,5, en Allemagne de 41,2 et pourquoi c'est catastrophique ? Je le redis ici, tout simplement parce qu'on ne peut pas dire quelquefois on ne sait pas, les compétitivités coût et hors coût ! Mais quand on n'a pas de marge, on ne peut pas investir dans l'innovation ! Et donc, on prend du retard, y compris en terme d'innovation par rapport aux autres pays.

Voilà, Mesdames et Messieurs, devant les Lyonnais, les idées que je défends ici et ailleurs !

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, je voudrais juste préciser le fond des choses.

Quand on dit « pas d'augmentation des impôts » : à partir du moment où l'on met en place la métropole, qui est censée faire les économies structurelles que vous décrivez, parce que si la métropole cela doit être l'augmentation de la dépense publique, à ce moment-là, il ne faut pas la faire ! Cela doit être à la fois des économies et en même temps une performance des politiques publiques plus forte.

Avec des taux qui n'augmentent pas, mais des bases qui augmentent, parce que c'est le Parlement qui les vote et puis parce que le nombre de contribuables augmente, et bien oui, moi je dis que s'il y a ce triptyque-là et bien nous ne sommes pas obligés d'augmenter les taux ! Et que si on augmente les taux, c'est que,

soit il y a des mauvaises nouvelles que vous connaissez peut-être, mais que vous ne voulez pas nous annoncer, soit qu'on se refuse à faire l'une de ces trois choses : donc oui, je pense que c'est possible. Pensez-vous qu'il est impossible qu'on n'augmente pas les taux, Monsieur Collomb ?

M. LE MAIRE : Monsieur Havard, soit vous n'y connaissez vraiment rien, soit vous le faites exprès !

M. HAVARD Michel : Cela ne vous empêche pas d'être poli !

M. LE MAIRE : Il y a deux collectivités locales distinctes : il y a la Ville de Lyon et puis il y a le Grand Lyon. Vous voyez, là, on est en train de discuter des taux et des budgets de la Ville de Lyon. Et sur la Ville de Lyon, ce n'est pas parce que vous allez faire la métropole, vous allez faire en même temps, que tout d'un coup, les écoles, les crèches, les gymnases..., parce qu'il y a des habitants nouveaux, il ne faudra plus les faire demain !

Et donc, Richard Brumm vous a dit : 300 M€, si vous voulez entretenir les immeubles, ou alors vous les laissez tomber totalement, 100 M€ pour faire ce qui est indispensable : Yves Fournel disait qu'il faudrait 150 M€, 100 M€ pour pouvoir faire les écoles nécessaires à l'augmentation de la démographie : les crèches, les gymnases... Voilà effectivement la réalité des choses !

Et moi, je plaindrais celles et ceux qui seraient entre les mains de gens un peu malhabiles dans ce domaine important de la fiscalité.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)